

DISPONIBLE EN AFRIQUE : CENTRALE, OCCIDENTALE, MAGREB ET AUSTRALE

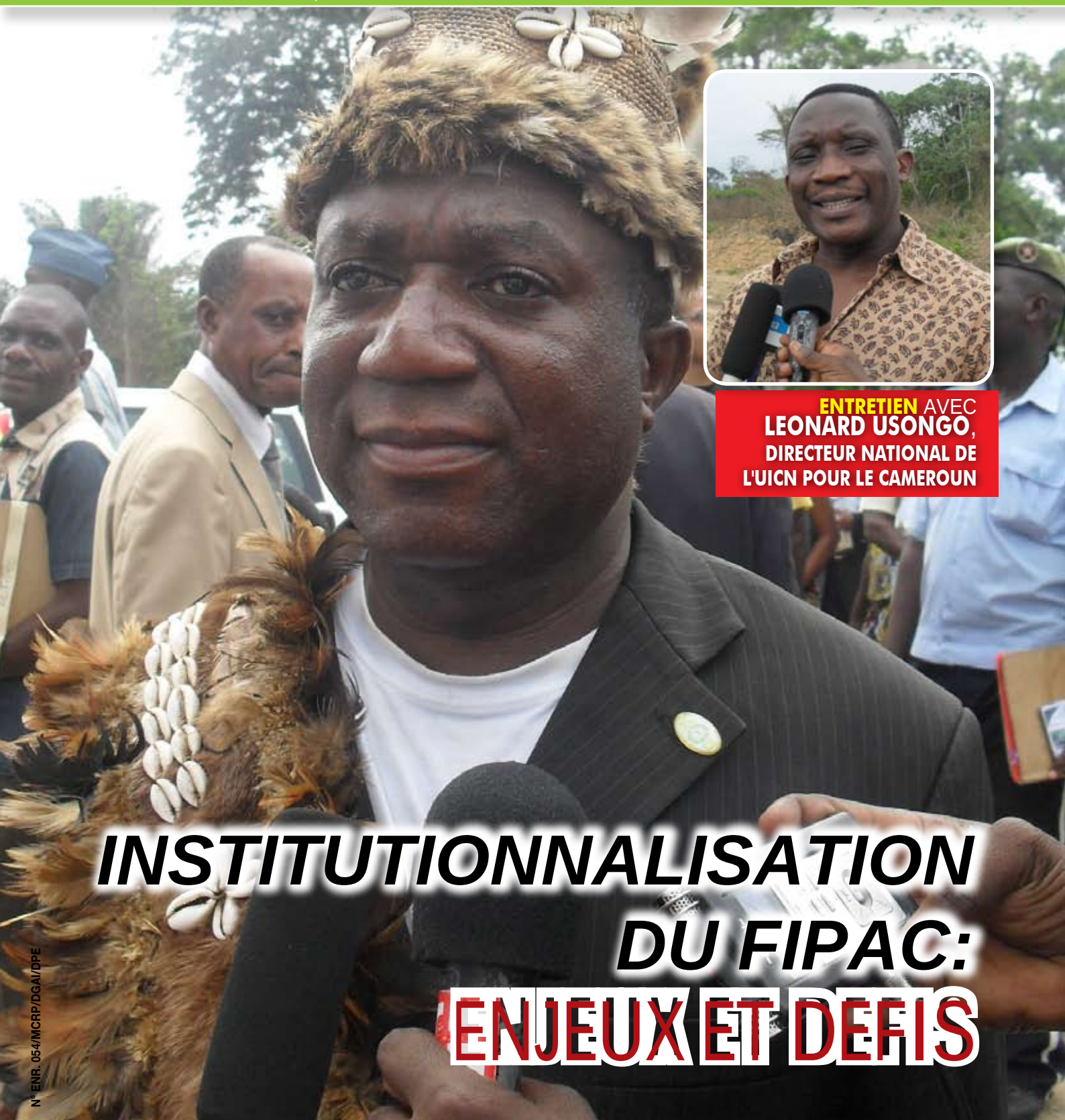
EDITION MARS - AVRIL 2011

Afrique

ENVIRONNEMENT

Plus

MAGAZINE BIMESTRIEL, D'ANALYSE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



ENTRETIEN AVEC
LEONARD USONGO,
DIRECTEUR NATIONAL DE
L'UICN POUR LE CAMEROUN

INSTITUTIONNALISATION DU FIPAC: ENJEUX ET DEFIS

N° ENR. 054/MCRP/DCAI/DPE

SEEAC: FAIRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE UNE PRIORITÉ !

GABON DURABLE 2011

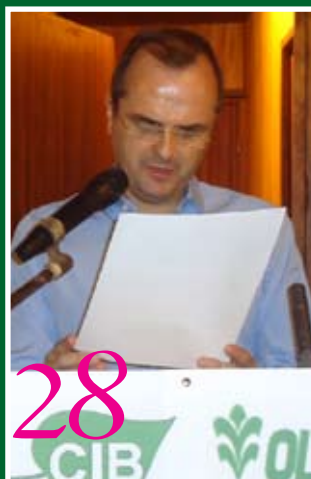
LE SALON DE L'ÉCONOMIE
& DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU 4 AU 8 MAI 2011

VIVRE
AUTREMENT
POUR
VIVRE
MIEUX



www.gabondurable.com





SOMMAIRE

Magazine Bimestriel, d'analyse et de politique environnementale, Siège Brazzaville Congo

**Contacts : (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29
E-mail : afenvironnementplus@yahoo.fr**

Directeur de la Publication
Raoul SIEMENI

Directeur de l'Information
Elbou Mohamed El MOCTAR

Coordonnatrice
Marie Danielle NGO NGUE

Rédacteur en chef
Wilguette LAWILLA

Chargé de la communication
Robert NGOUMA

Rédaction générale
Elbou Mohamed El MOCTAR
Marc KOUASSI
Raoul SIEMENI
Marie Danielle
Roch Gervais
Wilguette LAWILLA

Secrétariat de Rédaction
Marie SIEMENI
Abbel ESSOMBA
Prudence NZAKA

Collaborateurs Extérieurs
Euloge Eulalie ESSERE
Jean Chrysostome NDZIONA

Conseillers
Antoine ONKO
Patrick OKAMBA
Jeanne Marie MINDJA

Correspondants Internationaux
Raoul TCHOUAGUE

Design
Trésor NGANDU
tresornrg7@gmail.com

Technicien
Bernard TCHOKOTE



6 DOSSIER AFRIQUE

- Le 26ème conseil du PNUE sous le signe des reformes...
- **Congo Brazzaville :**
Atelier sous régional sur la REDD+

12 ACTUALITE

FIPAC 2011

22 POLITIQUE COMMUNAUTAIRE

FEDEC,
une autre façon
de financer
l'environnement

34 SCIENCE ET TECHNIQUE

Première Edition
du Salon de
L'Environnement et le
Carbone au Cameroun

afenvironnementplus@yahoo.fr



L'ASSOCIATION
STRUGGLE FOR LIFE WITH AFRICA
ORGANISE

LE 1ER SALON INTERNATIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT AU CAMEROUN

Salon carbone 2011

THEME:

**"DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET
RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE"**

**DU 7 AU 9 JUIN 2011.
A L'HÔTEL DE VILLE DE YAOUNDÉ.**

STRUGGLE FOR LIFE WITH AFRICA

Association environnementale et humanitaire
Yaoundé, Cameroun

Tel. +(237) 22 62 10 60/96 52 57 70/70 67 06 15
22 02 49 16/98 57 80 63

www.slafr.org struggleforlife@rocketmail.com

PARTENAIRES



UNE INITIATIVE ORIGINALE



Edito



Changements !

L'an 2011, nouvelle année, nouvelle ère, nouvelles réalités !

En début d'année (février), les Nations-Unies par le biais de son agence en charge de l'environnement se sont rencontrées, à Nairobi, Kenya, dans une conférence sous le thème : « L'économie verte et gouvernance internationale de l'environnement ». Mobile, chercher les voies et moyens pour pouvoir changer voire améliorer notre environnement. Un espace privilégié de réflexion sur ladite question. Pour ce faire, bâtir un monde propice où la protection de l'écosystème, de la conservation de la biodiversité primerait. Soucieux de traduire les décisions prises en des signaux forts, les participants (experts) ont posé des jalons d'un régime international ambitieux rationnel dans le domaine des produits chimiques et des déchets. Il implique aux pays membres du PNUE de développer un plan ferme de coopération sud-sud pour l'application des règles internationales en matière environnementale afin de parer à nos habitudes malveillantes. Caution d'un monde sans pollution !

Dans ce même registre des assises, Impfondo a servi de cadre pour la tenue de la 2ème édition du FIPAC après la 1ère édition tenue en 2007. Prendre des mesures idoines sur la question autochtone, telle est la volonté des pays membres du FIPAC qui se sont donné rendez-vous du 16 au 19 mars dernier dans cette localité située dans le Nord-est de la république du Congo. Réunis autour du thème « Droits des populations Autochtones et dynamique de la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo » et d'une vision commune : Changer la donne sur la question des peuples autochtones des pays de l'Afrique Centrale. Ces experts se sont penchés autour des mécanismes qui entendent contribuer à la promotion et de la protection des droits des peuples autochtones. Des recommandations issues dudit forum soient mise en effective, gage d'une intégration réelle au sein de la population locale et d'une prise de conscience pour ces peuples. Mettre aussi un panel au sein duquel les deux peuples doivent réfléchir des enjeux majeurs de la conservation de la biodiversité et l'exploitation rationnelle de l'écosystème forestier du bassin du Congo deuxième poumon vert du monde après l'Amazonie au Brésil.

Conscientes de l'importance et de la stratégie que revêt le bassin du Congo pour la planète, les autorités congolaises organisent en mai prochain à Brazzaville, avec le concours des Nations-Unies, la CEEAC, des partenaires de développement du bassin du Congo et la COMIFAC, un sommet des trois bassins forestiers du monde : les massifs du Congo, d'Amazonie et du Bornéo-Mékong. Une plateforme d'échange d'informations et expériences.

Partant du sommet de PNUE à Nairobi, du FIPAC à Impfondo et le sommet des trois bassins du monde, toutes ces rencontres ont pour mobile: la protection et la gestion orthodoxe des forêts tropicales pour un environnement naturel et sain.

Malgré les multitudes efforts opérés par les pays, l'homme est toujours à la base de la destruction de notre planète, ainsi on assiste depuis février à des tremblements de terre, des séismes qui ont frappé successivement la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Birmanie et donc les failles ont été ressenties jusqu'à en Chine ; au Japon, le tsunami a fait près de 11.000 morts et des milliers de disparus.

En bref, si l'on a pensé que cette année 2011 pouvait effacer les souvenirs catastrophiques de l'année dernière, on se leurre, car mère nature n'a pas encore cessé de manifester sa colère à notre égard.

Raoul SIEMENI

Le 26^{ème} conseil du PNUE sous le signe des reformes...

La tradition a été respectée au sein du programme des Nations-Unies pour l'environnement, PNUE, siégeant à Nairobi au Kenya. Ouvert du 22 au 23 février 2011, dans la capitale kenyane, le 26^{ème} conseil du PNUE a été couplé avec le forum ministériel mondial sur l'environnement. Ces assises ont regroupé plusieurs délégués venus de plus de 150 pays membres de cette institution.

Le sommet a été précédé la veille, par la réunion des membres du bureau d'administration sortant conduit par le ministre Henri Djombo, ministre du développement durable, de l'économie forestière, et de l'environnement de la république du Congo, en lieu et place du président de cette institution, le Serbe Oliver Duclic, empêché. Le mobile de cette rencontre, des consultations en vue de la formation du nouveau bureau du conseil d'administration

pour une période allant de 2011-2013 laquelle aura vue le sacre de la ministre Espagnole de l'environnement, Madame Rosa Aguilar Rivero.

Ayant pour thème : « L'éco-

nomie verte et gouvernance internationale de l'environnement ». Les Ministres de l'environnement membres du PNUE se sont retrouvés dans la capitale kenyane pour analyser de fond en comble les enjeux de l'agence et la politique environnementale du monde. Quarante ans après la conférence de Stockholm, de nombreuses initiatives ont été lancées, de nombreuses organisations œuvrent dans le domaine de la gestion environnementale.



Photo de famille des Ministres de l'Environnement

Cependant, la multitude et la diversité ainsi que la duplication de ces processus et des institutions et des acteurs qui sont chargés, la complexité des processus de fonctionnement, les insuffisances de coordination et de financement en sont

les maux qui minent et contribuent aux lenteurs observés et l'insuffisance des initiatives engagées. Telle était la toile de fond de ce 26ème conseil des ministres. Outre cet aspect de choses, deux options ont été retenues au cours de ces assises : le renforcement du PNUE et celle de la création d'une agence spécialisée des Nations-Unies pour l'environnement pour une organisation mondiale de l'environnement au même pied d'égalité que l'OMS, l'OMM, l'OMI et l'OMC pour ne citer que celles-là.

Il sied de rappeler que de nombreuses discussions entamées sur la question de la gouvernance environnementale internationale ont concerné l'acquisition, l'analyse et l'interprétation des données, l'évaluation environnementale, les échanges d'information. Les législations environnementales, la coordination des politiques sans oublier la facilitation de la corporation inter-agences sur le monde vert et ensuite la mobilisation des efforts sur la coopération internationale.

Les fruits des assises

A l'issue de ces assises, le conseil a mis en place, en février 2009, un groupe consultatif qui devait élaborer une kyrielle d'op-



tions sur la gouvernance occidentale, imposé par l'occident afin d'avancer à travers des réformes et des changements graduels. Si bien que certaines mesures ont été prises au sein du PNUE, question d'avancer dans ce même sens, le Directeur Exécutif du PNUE, dans son rapport, certifie que certaines mesures ont été prises et d'autres en sont prévues au cours de la période exécutive de 2011-2013. D'aucuns peuvent se demander si toutes les mesures envisagées ou entreprises dans le cadre des options sur la gouvernance internationale de l'environnement seront-elles effectives, efficaces ou efficiente ? Retenons que la problématique de cette politique est complexe et la réforme du PNUE, pensent certains délégués présents à ces assises, demeure encore incognito et suscite de controverses sur la transformation de cette institution en une organisation mondiale de l'environnement. Le conseil a également adopté plusieurs décisions importantes dans le contexte de la préparation de la conférence des Nations-Unies pour le développement durable qui se tiendra à Rio en 2012 (Rio 2020) parmi lesquelles :

La transmission des recommandations ministérielles

au Comité préparatoire de Rio 2012 sur le renforcement, sur la gouvernance de l'environnement qui rime avec la création de l'organisation mondiale de l'environnement ; de la confirmation cette année de la première

conférence qui mettra sur pied l'IPBES, le centre d'expertise scientifique sur GIEC de la biodiversité.

Ces assises posent les jalons d'un régime international ambitieux rationalisé dans le domaine des produits chimiques et des déchets, un objectif ferme et prioritaire de la France.

Enfin, apporter un soutien

au développement d'un plan ambitieux de coopération Sud-Sud pour une application des règles internationales en matière d'environnement.

Cela permettrait de rompre avec la fragmentation institution constatée en ce jour et leurs conséquences que celles-ci engendrent.

Le président du Kenya, Moi Kibaki et le Directeur Exécutif du PNUE, Akim Steiner, n'ont pas resté en marge, ils ont argumenté leurs propos en mettant un accent particulier sur la nécessité de voir changer le modèle de développement par l'économie verte et l'inévitable réforme de cette agence onusienne afin d'améliorer son objectif fondé dans l'assurance de la durabilité des ressources de la planète.

Wilguette Lawilla

A propos du PNUE

Pour votre gouverne, le PNUE a été créé en 1972 à Stockholm, Suède et parmi les principaux mandats suivre la situation de l'environnement utile pour l'élaboration des politiques en réponse aux conclusions des évaluations scientifiques. Dans cette même option, lors de la conférence de Rio de Janeiro au Brésil, tenue en 1992, le concept du développement durable reposait sur 3 piliers notamment l'économie, le social et l'environnement. Au regard de ces 3 piliers qui constituent le cheval de bataille, l'aspect environnement est resté le maillon faible au regard de la dégradation importante de l'environnement due aux catastrophes naturelles à savoir la sécheresse, les érosions, mais aussi les pénuries alimentaires. Dans le souci de mieux faire afin d'éradiquer ces maux qui minent notre planète, le PNUE lance, en 2008, une politique articulée autour de l'économie verte, aux fins de mettre sur le pied les mécanismes et modèles capables d'atteindre une croissance économique durable pouvant améliorer le bien-être humain centralisé autour d'une justice sociale pour tous, de la réduction des émissions de carbone et par-dessus tout, la conservation de la biodiversité.



Le Président Paul BIYA et Madame visitant un stand d'exposition

Le Comice agropastoral d'Ebolowa :

Un nouveau départ pour la relance de la grande politique agricole nationale.

Le Comice agropastoral, tenu du 17 au 22 janvier dernier à Ebolowa (capitale régionale du Sud), a connu la participation de plusieurs acteurs du monde agropastoral et forestier, venus des dix régions du Cameroun, pour exposer le fruit de leur labeur aux visiteurs de cette foire nationale.

Durant six jours d'exposition, plus de mille professionnels ont pu ériger des stands au village du comice, parmi lesquels la Comifac, où on a pu découvrir les différentes essences du bois des forêts du Bassin du Congo, les rapports sur les états des forêts, les cartographies des forêts du Bassin du Congo, les documents du traité instituant la Comifac, sans oublier la projection en boucle d'un power point sur la Comifac et la biodiversité en Afrique Centrale. Cet événement attendu depuis deux décennies a été choisi par le président de la République Son Excellence Paul Biya pour être « le début de la relance de notre politique agricole ». Pour le Président de la république, le moment est venu pour mettre en pratique de manière résolue la grande politique agricole qui se résume en quelques directives à savoir, la mise en place d'une unité de production d'engrais ; la mise en activité de l'usine de montage de machines agricoles d'Ebolowa ; la réhabilitation des fermes semencières ; la préparation d'une réforme foncière visant à répondre aux exigences de l'agriculture de seconde génération et le renforcement du dispositif de financement des activités rurales par l'ouverture de la banque agricole et de la banque des Pme-Pmi. Pour cela, il a promis qu'un effort financier exceptionnel sera fait par l'Etat au bénéfice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche au cours des prochains exercices.

Toutes ces mesures et l'apport de la coopération internationale dont le Chef de l'Etat a si bien souligné l'importance, devront permettre à ce pays que la nature a si généreusement doté, de consolider sa vocation et sa place de grenier de l'Afrique Centrale. Ainsi, le Cameroun en particulier et l'Afrique en général n'importera plus pour manger.



Marie Danielle



Protection de l'environnement marin: "Le Maroc dispose d'un agenda ambitieux" (directeur des FIPOl)

Le Maroc a su développer, durant les dernières années, un agenda ambitieux en matière

de protection de l'environnement marin, a indiqué mardi le Directeur des Fonds internationaux d'indemnisations des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOl), M. Willem Oosterveen.

"Le Maroc dispose d'un agenda ambitieux qui lui permet de se positionner en tant qu'un des principaux acteurs dans le continent africain", a déclaré M. Oosterveen, à l'ouverture à Marrakech des sessions de printemps des organes directeurs des FIPOl.

Le Maroc a ratifié les Conventions de 1992 sur la responsabilité civile et accédé au Fonds complémentaire, a-t-il dit, soulignant que les initiatives prises par le Maroc lui permettent de se mettre à l'abri des accidents liés aux déversements des hydrocarbures.

Le Maroc, en entreprenant ces démarches, a fait montre de l'intérêt qu'il porte aux questions environnementales, a poursuivi le responsable des FIPOl, rappelant la prési-

dence par l'ambassadeur du Maroc en Grande-Bretagne, Chrifa Lalla Joumala, de la conférence diplomatique, organisée en avril 2010 à Londres sous l'égide de l'Organisation Maritime Internationale (OMI, basée dans la capitale britannique), portant sur la révision de la Convention sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par voie maritime de substances nocives et potentiellement dangereuses (Convention HNS).

Le responsable a exprimé, à cet égard, les remerciements des FIPOl à l'ambassadeur du Maroc à Londres, dont les efforts, a-t-il dit, ont été déterminants pour la tenue au Maroc des sessions de printemps de cette année des organes directeurs des FIPOl.

D'autres intervenants, ayant pris la parole lors de la séance d'ouverture, ont souligné l'action dynamique du Maroc pour se positionner davantage sur la scène maritime internationale, conforté en cela par ses réalisations de grande envergure au service du développement de son économie maritime et par ses engagements sans faille pour promouvoir les idéaux de la communauté maritime internationale.

Maghreb Arabe Presse

À nous le monde!

1000 VOLS
CHAQUE SEMAINE
VERS LE MAGHREB, L'EUROPE,
L'AMERIQUE DU NORD
ET LE MOYEN-ORIENT.

Contactez Royal Air Maroc
ou votre agence de voyages



www.royalairmaroc.com

Les ailes du Maroc

Congo Brazzaville : Atelier sous régional sur la REDD+



Martin TADOUM, S.E.A. Comifac.

Brazzaville a abrité le 25 février 2011, l'atelier sous régional de présentation du projet de renforcement des capacités en matière de REDD pour une gestion durable des forêts dans les pays du Bassin du Congo. Ces échanges organisés par la Comifac avec l'appui de la banque mondiale, auront permis à l'ensemble des participants venus pour la circonstance de se pencher sur trois composantes essentielles à savoir : l'amélioration des connaissances de la coordination REDD+ dans le Bassin du Congo, le renforcement des capacités techniques de mesure des stocks de carbone et l'intégration du concept de REDD+ dans les projets de gestion durable des forêts. C'est au sortir de cet atelier qu'Afrique Environnement Plus s'est entretenu avec monsieur Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la Comifac.

Afrique Environnement Plus : Quel bilan fait la Comifac sur l'harmonisation de la thématique REDD au niveau sous régional ?

Martin TADOUM : Comme nous le savons tous, c'est une thématique émergente pour les Pays du Bassin du Congo membres de la Comifac et même pour la communauté internationale. Donc les pays sont entrain de pouvoir maîtriser d'avantage tous les contours de la REDD et c'est pour cela que la Comifac de par son mandat contribue à

la coordination de l'action des pays dans le cadre de ce mécanisme REDD. Cette harmonisation se fait à travers la définition des positions communes pour présenter lors des négociations internationales. Depuis plusieurs années, les pays de la Comifac tra-

vailent de façon concertée pour présenter des positions communes lors des négociations internationales; également la Comifac a aidé à définir un programme de travail régional sur la REDD en 2008, qui est identifié d'un certain nombre d'actions à mener au niveau sous régional en vue d'aider les pays à se doter des capacités techniques en matière de la REDD. C'est d'ailleurs dans ce cadre que ce projet régional REDD sur le renforcement des capacités gestionnelles a été élaboré avec l'appui de la banque mondiale.

Afrique Environnement Plus : On constate que très peu de pays de la Comifac souscrivent sur la thématique de réflexion REDD. Comment justifiez-vous cela ?

Martin TADOUM : Je dirai que la REDD est actuellement l'une des préoccupations des pays de la Comifac. Vous avez vous-même assisté à des conférences ministérielles que ce soit ici à Brazzaville ou à Kinshasa en 2010, où les ministres des pays membres de la Comifac ont eu à formuler des déclarations de positions communes sur les enjeux liés à la REDD. Donc c'est une question qui rassemble aujourd'hui tous les pays de la Comifac ; les positions communes et les déclarations politiques sont formulées et dans le cas des négociations, les pays travaillent ensemble pour pouvoir présenter des positions communes concernant cette question REDD. Peut-être au niveau des actions de terrain dans les pays, on peut dire qu'il y a des avancées qui sont différenciés d'un pays à l'autre. Il y a des pays qui



Vue des participants à l'Atelier

sont suffisamment avancés avec leur stratégie nationale REDD et d'autres qui ont accusé un petit retard parce que la plupart des pays, je veux dire les six pays forestiers du Bassin du Congo ont tous bénéficié des financements du fonds de partenariat pour le carbone forestier en sigle FCPF afin de pouvoir développer leur stratégie nationale REDD et au niveau de la sous-région, il y a ce projet régional de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD, qui vise à apporter un appui complémentaire aux initiatives

nationales de renforcement des capacités.

Afrique Environnement Plus : Concernant le renforcement des capacités en matière de la REDD, vous aviez annoncé durant l'atelier un montant de 870.000 Dollars US. Peut-on dire que cette somme sera disponible en temps opportun pour soutenir les projets sélectionnés ?

Martin TADOUM : Je voudrais apporter une précision sur le montant que vous venez d'annoncer. En fait,

les 870.000 dollar US ce n'est pas pour le projet régional REDD, il s'agit d'un autre petit projet de taille moyenne comme on l'appelle qui vise à renforcer plutôt les capacités de la Comifac pour la coordination et la gestion durable des forêts. Par contre, le projet régional REDD a un budget de 13 millions de dollars US. C'est un projet qui va s'exécuter sur une période de 5 ans et donc la mise en œuvre proprement dite est attendue à partir du mois de Septembre de cette année. Ces financements sont déjà sécurisés par le

Fond pour l'Environnement Mondial qui est le bailleur. Les financements ont été sollicités auprès du fonds et il faut aussi préciser qu'il s'agit en fait des contreparties que les pays ont mis dans le cadre de leur allocation nationale FEM pour pouvoir constituer le fond de ce projet régional, et ces fonds vont bien sûr être disponibles lors de la mise en œuvre des projets sélectionnés. Donc pour nous, il n'y a pas d'inquiétudes sur la mise à disposition des fonds prévus pour ce projet.

Raoul SIEMENI





Le présidium à l'ouverture du Forum

FIPAC 2011

Pendant quatre jours, la ville d'Impfondo dans le Département de la Likouala a été la capitale des peuples Autochtones des pays de l'Afrique centrale et d'autres. Elle a abritée, du 16 au 19 mars 2011, la 2^{ème} édition du Forum International des Peuples Autochtones de l'Afrique centrale sous le thème : « Droits des peuples autochtones et dynamiques de la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo ».

Le forum a ouvert ses portes par la bénédiction du Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat congolais, Firmin Ayessa, représentant le Chef de l'Etat empêché, en présence du Ministre congolais, Henri Djombo, de Madame Pauline Shukai, ministre Guyanaise (Britannique) des affaires amérindiennes, du Préfet de la Likouala, Gilbert Djombo Bomodjo. Ces assises ont connues la présence de près de 300 participants à savoir les représentants des Gouvernements, des peuples autochtones, des institutions internationales, des organisations nationales qu'internationales, de la société civile, du secteur privé, des partenaires au développement et des médias tant nationaux qu'internationaux.

Les objectifs visés au cours de cette 2^{ème} édition, était d'or-

ganiser les débats sur les droits des peuples autochtones avec la participation de toutes les parties prenantes, d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations issues du FIPAC1 tenu en avril 2007, de favoriser l'implication des peuples autochtones dans la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et l'adoption des grands axes du plan

d'action pour la protection des droits et l'émancipation des peuples autochtones de la sous région en vue de sa mise en œuvre par les gouvernements.

Les conférenciers ont activement échangé, quatre jours durant, autour de huit sous thèmes notamment; bilan de l'exécution des recommandations et résolutions du FIPAC1; institutionnalisation du FIPAC; financement du FIPAC et renforcement des capacités du REPALEAC; Peuples autochtones et conservation de la biodiversité ; Statut juridique, politique et citoyenneté des peuples autochtones ; problématique du développement socio-économique et culturelle des peuples autochtones, propriété intellectuelle et bénéfices pour

les populations autochtones et locales, relation entre la valorisation de la biodiversité et le développement du secteur privé. Regroupés en sept panels, le Forum a donné aux participants un cadre de réflexion autour de sept thématiques spécifiques. Chaque panel a comporté une gamme

panels après des différentes séances de travaux en atelier, ont aboutis aux différentes résolutions et recommandations qui ont été amendées et adoptées. En effet, au sortir de la 2ème édition du forum international sur les peuples autochtones de l'Afrique centrale, les conférenciers ont émis

autochtones avec les titres fonciers délivrés par l'Etat ; favoriser l'accès facile et équitable à la santé, à l'éducation, à la formation et à l'information afin de développer leurs capacités et faire émerger leurs talents particuliers; dans la participation politique, économique et sociales. Il a été décidé que les Etats appliquent des mesures exceptionnelles ciblées visant à assurer l'implication des peuples autochtones dans les instances décisionnelles à tous les niveaux ; plaider auprès des pays afin que l'exemple de République Centrafricaine et du Congo qui l'a fait en février 2011 en promulguant cette loi, soit suivi. Par ailleurs, les conférenciers ont également recommandé aux gouvernements de promouvoir l'instruction des peuples autochtones, gage de leur autonomisation culturelle mais aussi former les enseignants des Etats d'Afrique centrale aux techniques pédagogiques appropriées et évaluer l'application de ces techniques. Favoriser aussi l'intégration des jeunes autochtones dans les écoles commu-



Vue des participants

d'exposés variables et qui s'est focalisée sur des aspects pratiques et vécus en relation avec les peuples autochtones.

Les recommandations

La restitution en plénière, suivie de débats, par des

des préoccupations sous forme de recommandations qui s'articulent autour des quelques points importants triés sur le volet à savoir: promouvoir l'autonomisation, la liberté et la sécurisation des villages, quartiers et chefferies des



**DIRE
NON
AU BRACONNAGE,
AU TRAFIC
FAUNIQUE
C'EST AUSSI
UNE MANIERE DE
CONSERVER
LA BIODIVERSITE**



Stand d'exposition sur la Redd



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

nes en sus, poursuivre les efforts d'information, de sensibilisation, d'éducation et de communication en faveur des populations autochtones avec une attention particulière pour les femmes...

L'institutionnalisation du FIPAC

Ce volet a été l'apanage du panel 4, qui devait statuer sur les enjeux et mécanismes pouvant susciter l'engouement et la volonté des participants à mettre en œuvre les documents qui devraient servir de base juridique pour ainsi voir le FIPAC devenir une institution à part entière. Dans ce contexte, les juristes du Ministère du Développement Durable, de l'économie Forestière et de l'Environnement du Congo ont proposé la création d'une instance sous régionale inter - Etats spécifique chargée des affaires des populations autochtones qui serait composée de deux organes à savoir le Comité de gestion et un Commissariat qui est un organe exécutif du FIPAC et une facilitation permanente. Après des échanges sur cette

question, les participants ont approuvé l'institutionnalisation du FIPAC. Ils ont recommandé à la plénière de valider ce projet d'accords et le projet de Règlement Intérieur et de les transmettre à la CEEAC, pour l'adoption et la signature. Afin de poser les bases de cette institutionnalisation, il est à noter que le gouvernement congolais a mis à disposition de la COMIFAC et de la CEEAC un espace aménagé devant servir de base pour l'existence de cette institution.

Doutes ou Réticences

Au moment où l'on veut avancer les choses dans la même et bonne direction, certains pays n'admettent cependant pas d'une manière unanime l'institutionnalisation de cette instance, parmi lesquels la RDC et le Cameroun, qui ont émis des réserves sur ce point aussi important qu'est l'institutionnalisation du FIPAC. Leurs décisions devraient montrer leurs positions finales après avis des autorités de chaque pays cités.

Animations culturelles

Le deuxième forum n'est



Vue des participants

pas resté exclusivement dans le cadre de réflexion mais l'aspect culturel faisait partie aussi de la fête à travers des chants, danses, expositions d'objets d'arts, aussi bien par des groupes autochtones que locaux. Une façon de joindre l'utile à l'agréable. Et les plus en vue à ces journées culturelles étaient les artistes Pierrette Adams, Oupta, Kimbolo Clotaire « Doulé » et les Bantous de la Capitale qui ont presté au village FIPAC et au beau cadre magnifique situé au bord du fleuve l'Oubangui « le

Tropicana » au lendemain de la clôture du FIPAC.

Wilfrid Lawilla

Le FIPAC

Le Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC) est une rencontre et va devenir d'ici peu une structure, après que la CEEAC ait validée les documents et recommandations lui adressés. Dans laquelle, les représentants des Etats de l'Afrique centrale, du réseau des Peuples autochtones de l'Afrique Centrale (REPA-LEAC), des réseaux nationaux des peuples autochtones d'Afrique centrale, des partenaires au développement, des organisations internationales, des gouvernements, de la société civile et du secteur privé auront une tribune de dialogue sur les questions autochtones. Il est né suite à l'initiative du Gouvernement de la république du Congo au regard de la situation et des inégalités dont subissent les peuples autochtones. Cette réunion a pour but de réfléchir et de trouver des solutions adéquates aux questions de protection et de promotion des droits et libertés, de la culture des peuples autochtones d'Afrique centrale et de leur prise en compte pour la gestion durable de l'écosystème du bassin du Congo.



Stand d'exposition des Autochtones

Kapupu Díwa,

Président du REPALEAC

Afrique Environnement Plus : Pouvez-vous nous dire en quoi il est important d'organiser cet événement des peuples autochtones ?

Kapupu Diwa : C'est très important d'organiser un tel événement car ça fait des millénaires que les peuples autochtones existent en Afrique centrale. Et comme vous le savez, ceux-ci sont les premiers citoyens mais n'ont jamais eu l'opportunité de se rencontrer et n'ont jamais été à la sphère du monde pour qu'ils puissent aussi s'exprimer et donner leur point de vue, leur considération parce que c'est un peuple marginalisé et discriminé par les nations.

Afrique Environnement Plus : En 2007, vous avez amorcé le dialogue avec les états et depuis lors qu'avez-vous obtenu de ce dialogue ?

K.D : vous savez que nul ne parlait sur les peuples autochtones ici, aucune institution tant nationale qu'internationale ne parlait sur la situation des peuples autochtones dans la sous région, mais depuis que nous avons tenu le FIPAC1, tout le monde a cru parce qu'on a pu se justifier, et tout le monde a vu que nous avons raison d'y être et les réalisations, vous trouverez par exemple, qu'au Congo, il n'y avait aucune mesure ou loi qui protégeait cette population aussi on les considérait comme des nomades, des forestiers, personne ne les considérait, comme un peuple, comme un citoyen à part entière, mais depuis la tenue du Fipac, ce n'est plus une question d'un Etat mais de toute la sous région dans le cadre de la CEEAC, de la COMIFAC et de la CEFDHAC. Se sont les avancées significatives. Le Congo Brazzaville avant le FIPAC 1, il n'existait pas d'associations d'Autochtones, mais depuis il y a le réseau national des peuples Autochtones et cela dans toute la sous-région qui revendique les droits de ce dernier. Il y a maintenant la voix de l'autochtone, par exemple, appelé quelqu'un autochtones auparavant était tout un tabou, mais aujourd'hui tout le monde est fier d'être appelé pygmée, il y a même des bantous qui se transforment pour devenir pygmée. C'est un vent nouveau qui vient de souffler. Aujourd'hui la question

autochtone devient comme du pétrole, les gens utilisent le nom Autochtone pour s'enrichir.

Afrique Environnement Plus : voulez-vous dire que le vent est en train de souffler dans une bonne direction ?

K.D : Oui, car c'est un processus

Afrique Environnement Plus : Que pouvons-nous attendre du FIPAD 2 ?

K.D : Avec le Fipac 2, je peux dire que nous sommes à la seconde mi-temps du match, jusqu'à présent nous sommes zéro but partout entre les Etats et nous les peuples autochtones. Maintenant avec les résolutions et recommandations issues du FIPAC2,

les Etats doivent s'engager pour la mise en effectives de ces décisions. La question des peuples autochtones ne doit pas être réglée par un organisme étranger, ce sont nos Etats qui doivent nous considérer comme des citoyens, afin de voir comment améliorer nos conditions de vie, comment avoir l'accès à la terre, à l'éducation à l'eau potable. Tout cela constitue le devoir et la responsabilité des Etats. C'est ainsi que nous voulons impulser les Etats à prendre en exemple, les avancées qui s'opèrent en Guyanne avec la Minsitre issue des peuples amérindiens (Autochtones). Je pense que cela devrait être également le cas chez nous.

Raoul SIEMENI





Une maternelle des jeunes autochtones

Dans le nord du Congo, des écoles spéciales pour les enfants autochtones

Une règle noire à la main, Simon Sengabato, un autochtone de 9 ans, fait lire à ses amis les lettres de l'alphabet français inscrites sur le tableau d'une école pour autochtones à Moungoungui, un quartier populaire d'Impfondo, dans le nord du Congo-Brazzaville.

La méthode ORA enseignée dans cette école est exclusivement réservée aux autochtones. ORA comme Observer, réfléchir, agir. "Ce sont des écoles préparatoires où l'enfant apprend (en français) pendant

une durée de trois ans avant d'intégrer le système éducatif officiel ou ordinaire", commente le père Lucien Favre. L'Association des pères spiritains du Congo (ASPC) qui a introduit le système au Congo, le soutient financièrement au côté de l'Unicef.

"La méthode a été élaborée au Cameroun, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Nous l'avons donc importée au Congo", ajoute le père Favre.

Simon continue la leçon au tableau noir: "Lisez +A+, lisez +B+, lisez +I+, lisez +U+". "Est-ce bien mes amis?". "Oui! C'est bien!", lui répond-t-on en chœur. Simon et 55 autres élèves, tous autochtones, suivent depuis deux ans les cours dispensés par l'enseignant Jonas Mongombo, 45 ans, un autochtone comme eux.

"Lisez +A+, lisez +B+, lisez +I+, lisez +U+". "Est-ce bien mes amis?". "Oui! C'est bien!", lui répond-t-on en chœur.

"On apprend aux enfants à lire, écrire et calculer", explique M. Mongombo. "Je veux que mes jeunes frères (autochtones) apprennent le français pour réduire leur complexe d'infériorité devant les autres", les Bantous. 65% des adolescents de 12 à 15 ans de la minorité autochtone ne sont pas

scolarisés, contre 39% des 12-15 ans à l'échelle nationale, selon l'Unicef. Les autochtones représentent 2% de la population congolaise. Les efforts à mener pour promouvoir ces minorités ont alimenté de jeudi à samedi les discussions de la 2e édition du Forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale qui avait pour thème "Droits des peuples autochtones et dynamiques de la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo". "Nous sommes des citoyens à part entière... et nous devons avoir accès à la terre, à l'éducation, à l'eau potable", a plaidé Kapupu Diwa, président du Réseau des populations autochtones et locales d'Afrique centrale. Selon Jonas Mongombo, la région de la Likouala où se trouve Impfondo, compte 22 écoles ORA et 1.700 élèves. La

région voisine de la Sangha (nord-est) en a quelques-unes également. "Nous avons choisi les animateurs parmi les Baakas (autochtones de la Likouala) pour qu'une relation de confiance s'instaure entre ces enseignants, les élèves et leurs parents", souligne le père Favre. Les initiateurs attendent désormais la reconnaissance du projet par le gouvernement qui devrait l'introduire dans la carte scolaire nationale. Pour l'heure, les enseignants à la tête de ces structures sont essentiellement pris en charge par l'Unicef qui leur verse une rémunération mensuelle moyenne de 30.000 FCFA (45,80 euros)... "ORA c'est le meilleur système qui existe pour scolariser les autochtones,

car on leur apprend également les mesures d'hygiène qui sont quasi inexistantes dans leur milieu. Le nombre de ces écoles augmente chaque année", se réjouit Marianne Flach, représentante de l'Unicef au Congo. Certains cours sont parfois marqués par un fort absentéisme quand "arrive la période de pêche, de cueillette ou de récolte du miel", précise toutefois Jonas Mangombo. A cette occasion, "les élèves préférèrent accompagner leurs parents en forêt plutôt que de venir à l'école", admet l'enseignant autochtone.

Laudes Martial MBON



Le Père FAVRE



Découverte L'Afrique du Sud abrite la plus vieille Eau du monde

Isolée depuis des millions d'années à trois kilomètres de profondeur dans les crevasses du Witwatersrand, cette eau est la plus vieille au monde.

C'est en Afrique du Sud, le long d'une chaîne de montagnes élevée au cœur du transvaal, que cette eau est piégée au fond de galeries souterraines particulièrement profondes. Elle serait là depuis des milliers, voire des millions d'années.

C'est en étudiant sa composition chimique et en découvrant la présence d'un gaz rare dilué, le néon, que les scientifiques ont pu conclure que cette eau était restée isolée de la surface pendant une période exceptionnellement longue. Toujours selon les chercheurs, cette eau serait désormais un environnement unique qui abriterait des organismes qui auraient évolués indépendamment de la lumière du soleil, grâce notamment à l'énergie chimique qui se dégage de la roche.

Pour tous ceux qui caresseraient le doux espoir de boire une gorgée de cette eau des centaines de fois millénaires, sachez qu'elle n'est malheureusement pas potable.

Cela vous fait-il rêver de savoir qu'il existe encore sur Terre des endroits totalement préservés ?

Eric Fcd

sciencesetavenir.fr

**2^{ème} FORUM INTERNATIONAL DES PEUPLES
AUTOCHTONES D'AFRIQUE CENTRALE (FIPAC 2)**

**« CONSERVATION ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE CENTRALE :
NOTRE POINT DE VUE EST INCONTOURNABLE DANS LA PRISE DE DECISION »**

Thème : Les populations autochtones d'Afrique Centrale face aux changements climatiques

Logos: RIGHTS, UICN, CARPE, REPALSAO, and others.

AGENDA



- **Dakar (Senegal) :**
du 27 au 30 Avril 2011,
Quatrième Edition du Salon
International des Energies
renouvelables en Afrique .

- **Gabon (Libreville),**
du 4 au 8 Mai 2011
GABON DURABLE 2011 :
Salon de l'économie et
du développement durable

- **Congo-Brazzaville**
du 31 mai au 3 juin,
Premier Sommet des trois
bassins forestiers du monde

- **Cameroun-Yaoundé :**
du 7 au 9 Juin 2011
Première édition du salon
sur l'environnement et le carbone



Russie





FIPAC 2 :

l'UICN mobilise les peuples autochtones d'Afrique centrale

Dans le cadre de l'organisation de la tenue du FIPAC 2, mandat a été donné à l'UICN, de préparer les populations autochtones en vue d'une participation active de leur part à ce forum. C'est dans cette optique que l'UICN, grâce à l'appui financier de la Banque Mondiale et de l'initiative Rights and Resources Initiative (RRI) a organisé une série d'ateliers de sensibilisation sur les thématiques du FIPAC 2 à l'intention des populations

autochtones à Yokadouma au Cameroun, au Parc National de Monté Allen en Guinée Equatoriale, à Ngo en République du Congo, au Gabon, au Rwanda, au Burundi et en République Démocratique du Congo. En effet, malgré toutes les volontés politiques et la tenue du premier forum, on relève une faible implication des peuples autochtones dans les discussions relatives à leur droit, à la gestion durable des ressources naturelles, de même que les décisions de la gestion des ressources naturelles leur sont toujours imposées.

Ces différents ateliers ont permis d'identifier de façon participative les difficultés auxquelles font face les populations autochtones en

matière de gestion durable des ressources naturelles. D'où l'organisation d'un atelier de restitution à la veille du FIPAC 2 à Impfondo avec entre autre objectif de restituer les résultats et conclusions issus de ces ateliers préparatoires. La déclaration des autochtones lue en plénière au FIPAC 2 est un produit issu de cet atelier de restitution. Toujours dans l'optique d'une meilleure visibilité de l'événement, des supports de communication tels que les plaquettes, les affiches et la lettre des populations autochtones aux décideurs ont été produits.

Il convient de rappeler que l'UICN a toujours accompagné ce réseau depuis sa création en 2007, entre autre l'appui à l'organisation de l'assemblée générale en octobre 2008 à Kinshasa qui a permis d'adopter ses textes organisationnels et son plan d'action.

Leonard USONGO,

Directeur National de l'UICN pour le Cameroun

Afrique Environnement Plus: Quel est l'intérêt pour les pays d'Afrique Centrale d'organiser ce genre d'événement ?

Léonard USONGO : C'est d'abord la problématique des peuples autochtones qui est extrêmement importante parce que ce peuple a été pendant longtemps marginalisé, et il faut absolument qu'on bâtisse des politiques d'intégration de ces peuples surtout dans la gestion des ressources naturelles.

Afrique Environnement Plus: Pensez-vous que ce genre d'initiative peut contribuer à sortir les autochtones de cette situation ?

L.U. : Je pense que c'est absolument important du fait que cette initiative est louable. D'abord, nous remercions l'Etat congolais à travers le président Denis Sassou Nguesso d'avoir donné une impulsion à cette initiative. Il faut absolument qu'on ait un cadre institutionnel et politique digne de ce nom qui devrait aider à avoir quand même la voix dans les instances supérieures en termes de prise de décision sur la gestion des ressources naturelles et surtout des retombées forestières et le développement durable.

Afrique Environnement Plus : Entre le 1er et le 2e FIPAC, y a-t-il quelque chose qui a été fait et que peut-on attendre exactement du 2e FIPAC ?

L.U. : Entre le FIPAC 1 et le FIPAC 2, je crois qu'on a quand même franchi pas mal d'étapes en termes de progrès. Il y a la mobilisation des peuples autochtones à travers leur réseau le REPALEAC et aujourd'hui, nous avons leur délégation ici pour

le 2e FIPAC. En terme d'organisation et de représentation, les peuples autochtones sont plus représentés aujourd'hui par rapport au 1er FIPAC qu'on a organisé. Tout à l'heure, nous allons suivre leur déclaration, ce qui n'était pas le cas dans le 1er FIPAC, il est vrai qu'ils sont arrivés en rang dispersé, mais, je crois qu'à



travers même le discours du président du REPALEAC, les peuples autochtones maîtrisent de plus en plus les enjeux liés à leur destin sur le plan politique, ce qui est absolument important, parce que nous parlons de leur avenir. Il faut que ce peuple ait quand même la place de choix pour dire aux décideurs, aux politiques quels sont leurs intérêts, quels sont leurs défis et comment nous pouvons les accompagner dans le processus d'intégration.

Afrique Environnement Plus : Dans les discours officiels, on a plus parlé du Congo et du Burundi. Peut-on penser qu'il n'y a pas lieu d'espérer pour les autres pays ?

L.U. : Au contraire, il y a

aussi la Comifac qui représente les Etats de la sous région, donc à travers elle, la CEEAC, il y a un engouement, un intérêt, un soutien de tous les Etats de l'espace Comifac pour la cause du peuple autochtone. Certes, nous avons encore des défis, mais par rapport à quatre ou cinq ans auparavant, je pense qu'il y a des indicateurs qui montrent clairement que nous avons fait des progrès. Changer la mentalité de l'administration, des politiques, ce n'est pas aussi évident, mais petit à petit, je

crois que ce peuple retrouve la place qu'il faut.

Afrique Environnement Plus : Quelle place occupe les peuples autochtones dans le programme de l'UICN ?

L.U. : L'UICN est une organisation fédératrice avec plus de 160 représentations disséminées à travers le monde. Nous appuyons les peuples autochtones à travers les initiatives qui visent la société civile, l'amélioration de la politique de la bonne gouvernance sur le plan organisationnel, technique et financier pour nous assurer qu'ils ont la place de choix en terme de prise de décision et une participation effective dans la gestion des ressources naturelles.

Afrique Environnement Plus : Que pensez vous de l'institutionnalisation du FIPAC ?

L.U. : L'institutionnalisation du FIPAC donne un cadre politique institutionnel surtout pour le REPALEAC qui est le réseau des peuples autochtones, il faut qu'on voit la place dans le processus d'institutionnalisation la place qu'on va donner au REPALEAC, c'est vraiment le défi que nous attendons et je crois que le peuple autochtone à travers leurs représentants en sont conscients. Il y a une déclaration dans ce sens et nous pensons que d'ici samedi, on va sortir une déclaration qui vise d'abord l'institutionnalisation du FIPAC, mais aussi plus important la place que va jouer le REPALEAC, puisque l'institutionnalisation demande que le REPALEAC joue un rôle extrêmement important pour protéger, promouvoir et valoriser les intérêts des peuples autochtones.

Afrique Environnement Plus : L'autre volet du thème de ce forum est la conservation de la biodiversité. Pensez-vous que ces peuples autochtones pourront toujours jouir de leurs ressources quand on sait qu'ils tirent l'essentiel de leurs produits des forêts ?

L.U. : Pour la conservation, c'est une exploitation durable, ce n'est pas une protection pure et dure. Bien que ce peuple dépend de ces ressources, il est impossible de dire que nous pouvons les empêcher d'exploiter et d'avoir accès à ces ressources. Donc, il est question de voir comment concilier l'exploitation durable et la gestion durable de ces ressources, c'est le véritable problème, mais ce n'est pas pour les interdire d'exploiter ces ressources ou en avoir accès.

Raoul SIEMENI

FEDEC, une autre façon de financer l'environnement



représentant de l'administration camerounaise; d'un représentant de COTCO ; l'opérateur du Pipeline ; de deux représentants de la société civile camerounaise dont un assume la fonction de président du conseil d'administration, et deux représentants de la communauté scientifique internationale.

Par contre, la seconde structure est composée de six personnes, soit d'un administrateur, d'une assistante de direction, d'un comptable, d'un chauffeur et deux gardiens qui veillent au quotidien au fonctionnement de la Fondation.

Il sied de noter que la FEDEC ne mène pas ses œuvres seule, mais elle finance et suit les activités des organisations avec lesquelles elle a passé des conventions de collaboration pour la mise en effective des volets dont elle a

la charge. Parmi ces organisations, l'on note le WWF pour l'aménagement du parc national de Campo Ma'an dans la région du Sud Cameroun ; pour l'aménagement du parc du Mbam et Djerem à cheval entre les régions camerounaises du centre, de l'est et l'Adamaoua, le WCS et le GIC RAPID qui s'occupe de la promotion du plan pour les peuples autochtones vulnérables.

Créée aux Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Haye le 29 mars 2001, la Fondation pour l'Environnement au Cameroun (FEDEC) est un « Trust Funds » de droit néerlandais (un stichting). Outre son statut de droit hollandais, la Fondation a été accréditée d'un statut public par le gouvernement camerounais au travers du décret n°363/2001, signé le 26 novembre de la même année (2001) que sa création par le Chef de l'Etat de la République du Cameroun. Son statut lui a permis de signer un protocole de partenariat avec le gouvernement camerounais, lui donnant le droit de siège à Yaoundé ainsi que certains avantages sur le plan douanier et fiscal. Elle est un mécanisme du Plan de Gestion de l'Environnement du projet de Pipeline Tchad-Cameroun, pour l'atténuation des effets négatifs dudit projet, sur l'environnement biophysique et social, mis en place par les promoteurs du projet que sont le Gouvernement du Cameroun, la Société COTCO et le Groupe de la Banque Mondiale.

Afin de fonctionner à bien et conformément aux statuts qui lui est conféré et au regard de son règlement intérieur, la FEDEC dispose de deux structures de décision à savoir : le conseil d'administration et un bureau administratif (BAF).

Le premier, composé de six membres, est un organe directeur qui se réunit deux fois par année en sus des réunions de son comité exécutif de suivi des activités, et est composé des personnalités suivantes : d'un



L'EDUCATION DES BAKOLAS/BAGYELIS, NOTRE PRIORITE

Qui finance ses activités?

La FEDEC a bénéficié, pour la constitution de son capital initial, d'une dotation de 3.5 millions de dollars US de la part de COTCO, son principal bailleur de fonds. Ladite dotation de lancement de ses activités était, à l'époque, jugée insuffisante pouvant permettre les vingt huit (28) ans de l'exploitation du Pipeline concerné, aussi conformément à ses statuts, la Fondation reste ouverte à d'autres sources de financement et pourrait éventuellement devenir un « Trust Funds » multi bailleurs et fédérateur d'autres interventions dans le secteur de compétence. Les fonds disponibles à la FEDEC sont dédiés à l'aménagement des Parcs nationaux de Campo Ma'an et du Mbam-Djerem, ainsi qu'à la promotion du Plan pour les Peuples Autochtones Vulnérables (PPAV) que sont les Bakola/Bagyeli habitants la zone du projet pipeline Tchad-Cameroun dans les arrondissements de Lolodorf, Bipindi et Kribi du département de l'Océan-Région du Sud-Cameroun. Par ailleurs, pour une politique orthodoxe des dépenses, les comptes de la FEDEC sont audités annuellement par un cabinet agréé qui effectue semestriellement, principal bailleur de fonds (COTCO), des revues et missions en vue d'évaluer l'effectivité de la mise en œuvre des activités de ses organisations de mise en œuvre conformément aux plans de travail annuels approuvés par le conseil d'administration de la FEDEC.

Réalisations

Eu égard aux missions que la Fondation s'est fixée un plan d'aménagement du parc national de Campo Ma'an a été élaboré pour cinq ans et en exécution depuis janvier 2001, l'élaboration pour cinq ans et approuvé par le NINFOF, le plan d'aménagement du parc national du Mbam-Djerem est en exécution depuis mars 2008. Outre ces plans en exécution, une longue série d'interventions et ses actions dans les domaines de la scolarisation, l'accès aux soins de santé modernes, la création des plantations diverses, l'amélioration de l'habitat et la promotion de l'hygiène du milieu, au profit des populations autochtones de la zone du projet a été réalisée.

Défis et perspectives

La rareté des financements disponibles, l'absence de coordination des interventions d'une multitude d'acteurs qui déconcertent souvent les cibles, l'insuffisance d'implication des pouvoirs publics qui abandonnent le cas échéant ledit secteur à une société civile (ONG) souvent incompetente

et mal préparée à assurer un leadership capable dans le secteur de compétence, tels sont les défis que font face la Fondation en dépit des résultats encourageants escomptés en dix (10) ans d'existence.

De part son expérience et son expertise acquises sur le terrain depuis sa création en 2001, la Fondation pour l'environnement et le développement au Cameroun a l'ambition de devenir un « Trust Fund », national (Basket Fund) fédérateur des interventions d'autres structures dans le financement et le suivi de la gestion environnementale inhérente à tous grands projets industriels, énergétiques et de développement. Ainsi elle pourrait également suppléer les promoteurs des grands projets et les bailleurs ou financement des volets de gestion environnementale d'envergure.

Wilguette Lawilla



AMELIORATION DE L'HABITAT AVEC LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES CASES



LES ECOGARDES, ACTEURS DE LA LUTTE ANTI BRACONNAGE



DES OPERATIONS COUP DE POING MENEES LORS DES DESCENTES SUR LE TERRAIN

SEEAC



« Faire de l'évaluation environnementale en Afrique centrale, une priorité ! »

Au regard de la problématique sur les questions liées à l'environnement tels que l'impact généré par les activités de développement énergétique, d'exploitation forestière et pétrolière et de l'aménagement des routes transnationales, sur les écosystèmes du bassin du Congo et des peuples qui y vivent les associations nationales, à travers les dix pays de l'Afrique centrale, ont créé une structure pouvant gérer ces problèmes à l'occurrence du Secrétariat pour l'Évaluation Environnement en Afrique Centrale (SEEAC).

Le SEEAC a été créé en 1998 par des professionnels en évaluation environnement des dix pays de l'Afrique centrale à savoir le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Centrafrique, la Guinée équatoriale, la R.D. Congo, le Rwanda, le Tchad et le Sao Tomé et Príncipe. Cette création a eu lieu après qu'elles se soient organisées en associations nationales pour l'évaluation environnementale, lesquelles se sont regroupées en secrétariat.

Face à cette problématique de l'environnement constatée dans le milieu environnemental, les associations nationales et le SEEAC ont voulu être le moteur du renfor-

cement des capacités dans le domaine de l'évaluation environnementale et de sa promotion comme outil incontournable d'intégration des aspects liés à l'environnement dans la prise de décisions en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations dans le cadre d'un développement équitable et durable. Ces associations nationales réunies au sein du SEEAC œuvrent plus généralement dans la sensibilisation, la bonne information, la formation et l'organisation des professionnels et des parties prenantes dans le processus de l'Évaluation environnementale afin que l'administration puisse

étroitement compléter les dispositions existantes, élaborer les termes de références appropriés, apprécier la qualité des études effectuées, surveiller et suivre leur mise en application. Les promoteurs s'approprient le processus et en font une pièce maîtresse de leur stratégie d'entreprise ; les professionnels ont les aptitudes requises pour mener les études ; le public participe de manière constructive au processus ; la recherche assure une veille et soutiennent l'adaptation de la procédure à son contexte.

L'action du SEEAC

Le SEEAC dispose d'un plan d'action dont le cadre général est donné par ses statuts votés en assemblée générale en 1998. Ce plan tient compte de l'évolution et de la situation de l'évaluation environnementale dans les pays concernés. Le SEEAC, d'une manière générale, assiste les associations nationales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs activités et facilite la mise en réseau et en cohérence de leurs actions.

Parmi les points qui s'articulent dans l'exécution dudit plan, l'on note :

Primo, l'assistance à l'acquisition de la viabilité financière et au fonctionnement efficace des associations nationales pour l'évaluation environnementale ;

Secundo, mise en réseau et en cohérence des activités des associations nationales ;

Tercio, promotion de l'expertise sous-régionale en évaluation environnementale ;

Quarto, contribution à l'harmonisation des procédures d'évaluation d'impacts et à la prise en compte des questions transfrontalières



Plus



et stratégiques d'intérêt sous-régional. Outre ces attributions, le SEEAC est le point focal en Afrique Centrale du réseau Développement des capacités et liens en évaluation environnementale en Afrique (CLEAA) qui ont aussi des points focaux tels que l'association Est Afrique pour l'évaluation environnementale (EAAIA), l'Association Ouest Africaine pour l'évaluation environnementale (WAAEA), l'Association pour l'évalua-

tion environnementale de l'Océan indien; l'Institut sud africain pour l'évaluation environnementale (SAIEA), et le Centre international pour le développement des technologies environnementales de Tunis (CITET). Le CLEAA est une organisation panafricaine qui vise la bonification, l'appui et l'harmonisation des efforts de développement des capacités en évaluation environnementale en Afrique en travaillant avec les gouvernements dans

la mise en œuvre de leurs propres systèmes adaptés à leur besoins et capacités.

Réalisations

Le SEEAC dans ses fonctionnalités, l'on relève que dans chacun des sept pays actifs dans le cadre du PAANEEAC, une implantation effective d'une association nationale dotée d'un siège fixe et identifiable, d'un personnel permanent et de tout le matériel nécessaire à une bonne communication. Sa politique contribue énormément à accroître le rendement, la visibilité et crédibilité des associations nationales. Le SEEAC maintient des relations étroites avec l'administration en charge de l'évaluation environnementale et les acteurs du développement et de la société civile. Dans cette même logique, le Secrétariat invite l'administration en charge de l'évaluation environnementale aux réunions annuelles qu'il organise aux côtés des associations nationales :

objectifs ; visé, avoir une plateforme active entre la société civile et l'administration afin de faciliter la collaboration, l'information, les échanges et les débats sur des questions relatives à l'efficacité et l'harmonisation des systèmes d'évaluation environnementale de l'Afrique centrale.

Activités

Le Secrétariat organise, à travers les associations nationales membres, des ateliers de formation sur la création et la gestion des bureaux d'études en EIE en vue du renforcement des capacités des professionnels de la sous région à mieux s'organiser et s'imposer dans les évaluations environnementales. Ces formations visent à renforcer les capacités des participants membres des associations nationales. Et parmi les formations données, l'on note entre autres la formation en création et gestion des bureaux d'études en EIE, en évaluation environnementale





et la dernière en date est le séminaire international organisé en collaboration avec l'Association Congo-laise pour les Études d'Impacts Environnementaux (ACEIE), à Brazzaville en République du Congo, sur la gouvernance forestière et évaluation environnementale en Afrique Centrale, tenu du 25 au 26 novembre 2010, sous le parrainage de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et du Ministère du développement Durable, de l'Économie Forestière et de l'Environnement.

Il sied de noter que le SEEAC octroie également des bourses d'insertion professionnelles par le biais de CLEAA, au profit des jeunes diplômés et professionnels afin d'acquérir les compétences nécessaires pour la pratique de l'EIE à travers l'apprentissage par la pratique (Learning by doing).

Perspectives

En rapport avec sa philosophie de former, le SEEAC en partenariat avec le conseil d'administration du secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SI-

FEE) a confié le Cameroun la tâche pour l'organisation de la 16ème édition de son colloque international sous le thème : « Forêts, énergie, changement climatique et évaluation environnementale » et la 15e session de l'École d'été de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) et du SIFÉE sous le thème « Évaluation de la durabilité du développement urbain et industriel : outils d'analyse de l'empreinte écologique et des impacts sociaux et

sanitaires ». Ces assises se tiendront respectivement du 12 au 16 septembre 2011 à Yaoundé et du 5 au 9 septembre 2011 à Douala : Objectifs de ces événements est de contribuer à la consolidation de la pratique de l'évaluation environnementale comme outil de prise en compte des aspects liés aux changements climatiques et au développement durable dans les secteurs clé du développement socioéconomique

Wilquette D.



**Ne braconez pas !
N'achetez pas !
Ne vendez pas !
Ne laissez pas
transiter tout
produits illicites
issus d'une faune
protégée par la
Convention CITES!**



**Respectez et
faites respecter
votre faune et
votre flore pour
les générations
actuelles et futures**



La CIB devie



Après la crise qui a secoué le monde et qui n'a pas épargné le secteur forestier, comment se portent certaines compagnies forestières ? Considérée comme un leader et un modèle dans l'exploitation forestière au Congo, la Congolaise Industrielle des Bois, regarde aujourd'hui l'avenir avec optimisme. Ceci, après un processus de restructuration et de rachat intervenu en 2010. Pour Christian Schwarz, le directeur général, 2011 donne des raisons d'espérer et augure de meilleurs lendemains avec l'arrivée du singapourien OLAM. Conscient de la place qu'occupe son entreprise, il nous a ouvert la porte de son bureau pour un entretien exclusif.

Afrique Environnement Plus: la Congolaise Industrielle des Bois, la plus importante compagnie forestière du Congo a été rachetée par le groupe Olam, basé à Singapour. Quels avantages ce groupe apporte à la CIB ?

Christian Schwarz : Tout d'abord je tiens à préciser que l'actionnaire majoritaire de la CIB est la société tt International S.A. qui détient 99% du capital de la CIB. Ce qui s'est passé c'est que notre ancien groupe (DLH) a vendu ses participations dans tt International au groupe OLAM. Celui-ci devient donc, à travers la société tt International, le propriétaire de la CIB. En réalité ce rachat intervient après plus d'un an d'incertitudes avec notre ancien groupe qui, en mars 2010, avait annoncé de se séparer de ses activités de production...

Bref, nous sommes aujourd'hui satisfaits de faire partie du groupe OLAM qui est un éminent gestionnaire d'une chaîne mondiale intégrée d'approvisionnement de produits agricoles et d'ingrédients alimentaires comme

le cacao, le café, la noix de cajou, le sésame, le riz, le coton et les produits du bois qui lui ont permis de développer la foresterie, depuis une dizaine d'années. Au regard de son expertise et de son expérience, nous sommes persuadés qu'après les tumultes de la crise économique et financière de 2008, qui n'est toujours pas finie à ce jour certes, et qui a eu un impact financier et social important sur la CIB, nous avons la chance de pouvoir compter sur l'appui d'Olam pour le développement industriel de la CIB dans la mesure où les conditions sont réunies pour un juste retour sur l'investissement. Nous comptons également sur le savoir-faire d'OLAM pour développer des projets agricoles comme le cacao dans les zones communautaires de nos concessions afin d'apporter aux populations un développement économique et social souhaité. Pour votre gouverne,

notre groupe s'apprête à étudier et à discuter avec les plus hautes autorités du Congo la possibilité de développer des projets agricoles.

Afrique Environnement

Plus: le rachat des actifs de la CIB par OLAM n'a-t-il pas une incidence sur les contrats de travail conclus avec les salariés ?

Christian Schwarz : La société CIB a intégré le groupe OLAM à travers un changement d'actionnaire. La personne morale qui est CIB demeure et il n'y a aucune remise en cause : ni des contrats de travail ni des avantages acquis et les travailleurs peuvent donc être rassurés que tous leurs droits sont préservés.

Afrique Environnement

Plus: le monde se remet peu à peu des effets de la crise. Pouvez-vous en évaluer le déficit pour votre entreprise et comment comptez-vous vous y prendre pour compenser le manque à gagner ?

Christian Schwarz : La CIB et tout le secteur forestier ont été durement touchés par la crise et les sociétés ont dû procéder soit au chômage économique, total ou partiel, soit à l'arrêt des activités. Cela a eu un impact social important surtout dans les zones où le tissu économique est basé sur l'activité forestière. Toutes les sociétés ont enregistré des pertes importantes qui ont fragilisé leur trésorerie au point que certaines auraient déposé le bilan si elles n'avaient pas bénéficié du soutien de leurs actionnaires. En réalité cette crise n'est pas complètement terminée car le marché demeure toujours fragile. Mais nous



restons toutefois optimistes vigilants. En termes de pertes enregistrées, elles sont importantes et il n'y a aucune possibilité de compenser le manque à gagner. La CIB, quant à elle, a connu, en même temps que la crise, un autre problème qui a eu un impact sur son activité : la baisse du potentiel disponible en essences dites principales comme le sapelli et le sipo. En effet les concessions doivent être aménagées afin de garantir pendant le 1er cycle de rotation, de 30 ou 35 ans, un volume plus ou moins constant. La CIB est le pionnier en matière d'aménagement au Congo et nous avons ainsi obtenu la validation du plan d'aménagement de Kabo en 2006, celui de Pokola en 2007 et celui de Loundoungou-Toukoulaka en 2010. Même si l'aménagement durable a ses côtés positifs, il a aussi ses contraintes. Tenez, nous avons encaissé une baisse de près de 100 000m³ de sapelli par an. A titre d'exemple et pour mieux comprendre cela : jusqu'en 2008 nous avions une production grumière annuelle d'environ 340 000m³ avec

200 000m³ de sapelli. Pour 2011 le sapelli ne représente plus que 103 000m³. Il n'est donc pas facile de remplacer le manque de sapelli par d'autres essences dites de promotion car, d'une part, le marché n'est pas prêt à payer le juste prix qui nous permettrait au moins de couvrir les frais directs et, d'autre part, nous rencontrons des problèmes de productivité et de rendement avec certaines essences de promotion. Malgré tout, nous ne baissons pas les bras et nous nous sommes lancés dans le projet de construction des maisons en bois durable pour lequel nous sommes soutenus par notre Ministère de tutelle. Nous allons présenter des prototypes d'ici fin mai et cela pourra éventuellement déboucher sur une nouvelle activité et sur la valorisation des essences de promotion.

Afrique Environnement Plus: A combien estimez-vous aujourd'hui la capacité de production de la CIB après cette période de trouble ?

Christian Schwarz : LA CIB a une capacité industrielle de plus de 300 000m³

d'entrée grumes. Or nous n'avons même pas 180 000m³ d'essences objectives. En dehors du projet des maisons en bois dont je viens de parler, nous pourrions envisager une croissance, synonyme de création d'emplois et d'investissements, avec l'octroi de concessions additionnelles que nous pourrions aménager et certifier.

Afrique Environnement Plus: 60% du territoire congolais sont couverts de forêts. Officiellement 11% de ces étendues forestières sont certifiées. Qu'en est-il de celles qui vous sont concédées ?

Christian Schwarz : La CIB a été la première société forestière au Congo à se lancer dans la certification. Nous avons choisi la certification FSC dont les exigences sont les plus élevées en matière de certification. Nous avons ainsi obtenu en 2006 la certification pour l'UFA de Kabo, en 2008 la certification pour l'UFA de Pokola et enfin en février 2011 la certification de l'UFA Loundoungou-Toukoulaka. Avec ces 3 UFAs certifiées, la CIB possède aujourd'hui la plus grande surface forestière

naturelle tropicale certifiée au monde. Le Congo et la CIB peuvent donc en être très fiers !

Afrique Environnement Plus: la ville de Pokola vient de changer de statut. De simple campement elle devient commune urbaine, et ce, grâce à votre société. Quels sont les projets économiques envisageables pour lui assurer un réel développement ?

Christian Schwarz : C'est une avancée sociale importante pour Pokola et ses habitants. Par contre, excepté les activités de la CIB et celles qui gravitent autour, il n'y a pas d'autres tissus économiques pour l'instant. Comme je vous l'ai déjà dit, nous allons voir dans quelle mesure nous pouvons, avec l'expérience d'OLAM, étudier des projets dans les filières agricoles comme le cacao. Mais bien évidemment il faudrait aussi trouver d'autres projets avec des appuis internes au Congo ou extérieurs. Il y a un grand potentiel qui exige que soient réunies toutes les conditions pour réussir au travers de la formation, de l'assistance technique et financière./*

KAMTCHEU Antoine



Comprendre la radioactivité en cinq questions clés

Alors que la situation est loin d'être stabilisée dans les centrales japonaises, Le Figaro fait le point sur le phénomène physique de la radioactivité et explique les conséquences des accidents nucléaires sur la santé humaine.

• La radioactivité est-elle une création humaine ou bien existe-t-elle naturellement ?

Oui, la radioactivité existe à l'état naturel. Au cœur des atomes, se trouvent les noyaux. Certains, plus fragiles que d'autres, se brisent spontanément (c'est la fission) en dégageant de l'énergie sous la forme de chaleur et de rayonnements. C'est cette énergie que l'on peut mesurer. Ce sont les rayonnements ainsi émis que l'on appelle la radioactivité. Même le corps humain ou les maisons de granit en Bretagne (3 mSv) en dégagent. Lors d'un voyage en avion, le rayonnement cosmique entraîne une irradiation de 0,05 mSv pour un aller-retour Paris-New York.

Les premiers effets émis par des sels d'uranium ont été découverts en 1896 par Henri Becquerel. L'année suivante, Marie Curie choisit ce sujet d'étude pour sa thèse. Elle travaillera la



question avec son mari, Pierre. Tous les trois recevront le prix Nobel de physique en 1903 pour ces travaux. Depuis, l'homme s'efforce de domestiquer cette source d'énergie.

• Quelles sont les substances radioactives émises lors d'un accident nucléaire ?

Dans un nuage issu d'un accident nucléaire, on trouve des substances volatiles liées à la fission au cœur du réacteur nucléaire. Ce sont principalement des molécules d'iode et de césium. Et ce sont elles qui ont le plus grand impact immédiat sur la santé. L'autre danger est lié aux rayonnements invisibles comme ceux provoqués par les particules alpha et bêta, et les rayonnements gamma (proches des rayons X). Ceux-ci sont d'autant plus dangereux que l'on est proche de leur source d'émission.

• Que devient le nuage radioactif ?

Pour l'instant, contrairement à la catastrophe de Tchernobyl, les émissions toxiques des réacteurs accidentés ne sont pas montées très haut dans l'atmosphère. Les facteurs météorologiques, vent et intempéries, auront une influence capitale sur son devenir, dans le temps et l'espace. La composition précise du nuage en particules radioactives sera aussi déterminante: la quantité d'iode se divise par deux tous les huit jours, tandis que la période est de l'ordre de trente ans pour le césium. Pour l'Hexagone, les prévisions sont plutôt rassurantes. «Il est peu probable que cet événement (au Japon) ait des conséquences en France, néanmoins il a été demandé à l'IRSN de (le) vérifier par des calculs prenant en compte les scénarios les plus extrêmes», selon Olivier Gupta, directeur général adjoint de l'ASN, lors d'une conférence de presse. En revanche, «il y aura des particules détectées dans l'atmosphère dans le monde entier», a estimé mercredi Jacques Repussard, directeur de l'IRSN.

• Quelle est la différence entre irradiation et contamination ?

Souvent confondus, ces termes sont pourtant bien distincts. L'irradiation est la conséquence directe d'une exposition externe d'un corps (qu'il soit vivant ou inerte) à des rayonnements ionisants. On parle en revanche de contamination quand un produit radioactif se dépose sur une personne ou un objet ou lorsqu'il est inhalé ou ingéré. Dans le cas d'une irradiation, l'effet cesse quand on éloigne l'objet ou la personne de la source de rayonnement.

En revanche, en cas de contamination, la production de radioactivité est continue et durable tant que la source de contamination n'a pas été éliminée. En cas d'accident nucléaire, les travailleurs sont surtout exposés aux irradiations. Les populations vivant à proximité des centrales risquent surtout une contamination, les particules radioactives pénétrant dans l'organisme par la peau ou par inhalation.

La contamination peut aussi se faire indirectement par voie digestive, en ingérant des aliments contaminés.

• Quels sont les risques pour la santé ?

Les conséquences pour l'organisme dépendent largement de la dose reçue. Celle-ci peut atteindre plusieurs sieverts pour les travailleurs proches du cœur des réacteurs des centrales. Sans traitement, l'exposition à une dose de 6 sieverts (Sv) est mortelle dans 100% des cas. Une exposition à des doses plus faibles, de l'ordre de un sievert, entraîne un syndrome d'irradiation aiguë.

Celui-ci se traduit par des vomissements dans les heures suivant l'irradiation, puis d'autres symptômes surviennent après une latence de quelques jours: fièvre, diarrhées, hémorragies, infections... Ces signes traduisent une destruction massive des cellules de l'organisme. Celles de la paroi digestive et de la moelle osseuse (précurseurs des globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont les plus sensibles aux radiations. Les tissus embryonnaires et les organes reproducteurs sont aussi très radiosensibles, ce qui explique le risque de malformations fœtales, et de stérilité, chez l'homme comme chez la femme.



À long terme, après plusieurs années, un excès de cancers (leucémies, tumeurs de la thyroïde, des poumons) est observé. C'est la principale conséquence pour les populations vivant à proximité des centrales nucléaires. Le risque de cancer est proportionnel à la dose reçue: il apparaît pour une exposition supérieure à 100 mSv, et augmente de 5,5% par sievert.

Seules les tumeurs de la glande thyroïde peuvent être efficacement prévenues, par la prise précoce de comprimés d'iode.

lefigaro.fr



JAPON :

LE BILAN

ATTEINT

27 000

MORTS ET

DISPARUS

A lors que la centrale de Fukushima Daichi dans le nord-est du Japon continue d'inquiéter la population, le sinistre décompte des victimes du séisme et du tsunami qui l'a suivi le 11 mars n'en finit pas de s'alourdir. Selon le bilan officiel délivré hier soir par la police japonaise, les deux catastrophes auraient causé la mort de 9811 personnes, tandis que 17 541 autres sont déclarées disparues ; près de 15 jours après le drame, l'espoir est mince de retrouver encore des survivants sous les décombres. Le bilan fait aussi état de 2779 blessés, et plusieurs centaines de milliers de Japonais ont perdu leur logement. Le Japon n'avait pas autant souffert depuis 1923, un séisme avait alors fait plus de 142 000 morts.

Source : terrafemina.com

De l'iode radioactif dans l'océan à Fukushima

Des traces d'iode radioactif 1.250 fois supérieures à la normale ont été relevées en mer à proximité de la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi, sur la côte nord-est du Japon, annonce samedi l'Agence japonaise de sûreté nucléaire et industrielle.

Ces mesures ont été effectuées sur les rivages de la centrale fortement endommagée il y a une semaine par le séisme et le tsunami qui ont balayé la côte japonaise. Plusieurs pays déjà ont décidé d'un embargo sur certaines importations en provenance des préfectures les plus proches de Fukushima.

Source : lejdd.fr



Au moins 74 morts, 100 blessés dans le séisme en Birmanie

Le bilan du séisme de magnitude 6,8 qui s'est produit jeudi en Birmanie atteint au moins 74 morts et un millier de blessés, a-t-on appris vendredi des médias d'Etat.

Le bilan pourrait s'aggraver, car 225 maisons et neuf bâtiments publics ont été détruits par la secousse en Birmanie. La ville de Tachilek a été particulièrement touchée.

Le séisme s'est produit dans une région voisine du nord de la Thaïlande, où la police a fait état d'un décès. Une réplique d'une magnitude de 5,5 s'est produite vendredi en Thaïlande sans faire de dégâts notables.

L'épicentre a été localisé à 111 km au nord de la ville thaïlandaise de Chiang Rai, dans la zone du "Triangle d'or".

Aung Hla Tun, Jean-Stéphane Brosse et Benjamin Massot pour le service français

Par Reuters



SEISME EN NOUVELLE-ZELANDE: reconstruire Christchurch prendra 10 ans

La reconstruction de Christchurch, frappée par un tremblement de terre meurtrier, prendra "plus de dix ans", ont indiqué l'autorité de la deuxième ville de Nouvelle-Zélande.



Le dernier bilan de ce séisme, survenu le 22 février à la mi-journée, fait état de 161 morts. La police estime qu'il devrait grimper jusqu'à 240 morts, en raison des personnes portées disparues, qui n'ont quasiment aucune chance d'être retrouvées vivantes.

Le dernier survivant a été extirpé des décombres le lendemain du séisme.

Reconstruire Christchurch, principale ville de l'île du sud de Nouvelle-Zélande, prendra "plus de dix ans", a déclaré jeudi le ministre du Développement économique David Carter.

Le quartier des affaires ne rouvrira pas avant des mois, a indiqué pour sa part le maire de la ville, Bob Parker. Un tiers du centre-ville, où se trouvaient la plupart des bureaux, a été détruit ou est en passe de l'être pour cause d'immeubles fissurés.

"Vous pouvez voir qu'avec le niveau de destruction que nous avons dans le centre des affaires, cela ne pourra pas rouvrir avant des mois", a déclaré le maire lors d'un point de presse. Mais la ville reste déterminée à accueillir les matches de la Coupe du monde de rugby à l'automne, a martelé le maire. "(Nous sommes) fondamentalement, absolument et totalement décidés à cela", a déclaré Bob Parker.

CHRISTCHURCH (AFP) Nouvelle-Zélande)

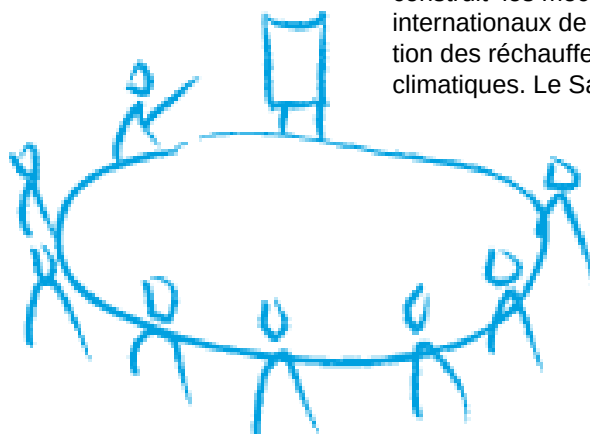


Première Édition du Salon de L'Environnement et le Carbone au Cameroun

« Développement économique et réchauffement climatique. »



Le Salon sur l'Environnement et le Carbone prévu pour sa première édition les 7, 8 et 9 Juin 2011 à l'Hôtel de ville de Yaoundé au Cameroun sous le thème « Développement économique et réchauffement climatique. », est un projet visant à proposer une plate-forme de ren-



contres entre les différents acteurs du domaine de la biodiversité en Afrique afin d'explorer ensemble

son potentiel. Il est question d'envisager ensemble des voies et moyens pour la valorisation et l'optimisation des richesses naturelles spécifique aux pays africains. Le Salon Carbone s'inscrit dans une logique de décentralisation et d'appropriation des préoccupations écologiques de la scène mondiale vers les pays d'Afrique en relation avec la biodiversité qui les caractérise et à leur contexte spécifique de quête de développement. Les conventions de Stockholm, de Bale, de Kyoto, de Rio, de Copenhague et le Sommet de Montreux en Suisse ont progressivement construit les mécanismes internationaux de prévention des réchauffements climatiques. Le Salon de

l'Environnement de Yaoundé qui se réclame d'abord comme une rencontre scientifique, vient soutenir la circulation de l'information, le transfert des technologies et promouvoir l'éducation et la sensibilisation sur l'environnement.



Les attentes du salon

Le Salon Carbone poursuit l'objectif d'optimiser le dialogue sur la biodiversité et l'environnement entre les acteurs sociaux (les entreprises, les grands projets infrastructurels, les promoteurs de microprojets, les experts, les chercheurs, les mairies, les étudiants, les chercheurs, les ONG, les Associations, le gouvernement, les organes de coopération bilatérale

et multilatérale et le grand public) afin de changer les comportements non responsables qui bouleversent la nature et dont les conséquences sont néfastes pour l'homme. Ainsi, ces échanges qui verront la participation et la contribution des experts de l'Agence Nationale de Radioprotection ; de l'Observatoire National des Changements Climatiques ; des ministères en charge de l' Eau, de l'Energie, de l' environnement et des Forêts du Cameroun et de la sous région , visent à définir un cadre de dialogue social et sociétal afin d'établir d'un commun accord les responsabilités de chaque acteur et faciliter les échanges entre ces derniers a différents niveaux d'implication afin de s'engager résolument en fixant ensemble des objectifs simples à court terme visant à valoriser la biodiversité et l'homme dans son milieu de vie.



Problématique

Le contexte sus- évoqué s'impose à l'Afrique et au Cameroun avec les spécificités suivantes:

La plupart des pays sont en voie de développement et font en majorité l'objet de grands projets structurants nécessitant d'agresser la biodiversité

La majorité des projets structurants sont en rapport avec les sous- sols (exploitation des mines de fer, diamants, bauxite, cuivre, bauxite, pétroles), les forêts (la coupe du bois), les exportations (pollution marine), l'industrialisation (multiplication des gaz à effet de serre, multiplication des déchets chimiques), les énergies et l'eau. Leur rapport avec l'environnement est direct et indiscutable

Les droits de l'homme en rapport avec la sécurité environnementale ne sont pas encore les mieux partagées

Le marché de l'environnement connaît un grand écart entre l'offre et la demande dans tous les domaines, notamment en terme de développement économique malgré le fort potentiel de l'environnement en Afrique ;

La plupart des entreprises ne sont pas conscientes que les ressources qu'elles exploitent sont limitées et qu'elles ont le devoir de définir et de mettre en œuvre une politique environnementale, d'investir dans le renouvellement des viviers naturels et dans la protection de l'air, de l'eau, des plantes, des sols et des animaux contre les intrants et les résidus chimiques nocifs à la survie des espèces ;

Chaque type d'individu (ONG, écoles, entreprise, mairies, famille, femme, enfant) a la possibilité d'inverser la tendance des changements climatiques dans son milieu de vie ;

La convergence accélérée vers les produits portant les labels « propre », « bio », « écolo » ou « vert » devrait permettre d'améliorer et de garantir la sécurité en matière de santé des individus.

STRUGGLE FOR LIFE WITH AFRICA,

est une association humanitaire et environnementale. L'ONG a pour but d'apporter des solutions aux questions environnementales à travers l'Homme, avec pour finalité le renforcement des problèmes de sécurité en matière de santé publique. L'association a été créée en 2010 et est basée à Yaoundé au Cameroun. Elle a à sa tête Victoria NOAH qui officie comme Présidente de l'association. 22 membres sont adhérents réguliers à l'association. Ils participent à la vie de l'organisation sur le plan intellectuel. C'est un potentiel de jeunes gens motivés, ayant des compétences dans des domaines divers (informatique, gestion, communication, sociologie, droit, sémiotique...), et qui partagent une passion commune : l'environnement.

**BIOCARBURANT
UNE SOLUTION
CERTES,
L'AGRICULTURE
UNE NECESSITE
EVIDENTE**





L'année dernière, le Rwanda qui est un pays ayant une biodiversité exceptionnelle, a fait d'énormes progrès sur l'environnement et c'est ainsi que pour la journée mondiale de l'environnement, il a conduit trois jours durant des événements pour la célébration de cette journée. Des milliers d'activités ont également été organisées à travers le monde, de Hong Kong à Abidjan, on a pu assister à des nettoyages des plages, des concerts, des expositions, des festivals, des événements communautaires et bien plus encore.

2011 a été déclarée par les Nations Unies comme l'Année internationale des Forêts, et la Journée mondiale de l'environnement de cette année permettra de renforcer cette préoccupation mondiale avec le slogan officiel - les forêts: la nature à votre service.

Les forêts couvrent un tiers de la masse terrestre de la terre, exerçant des fonctions et services essentiels dans le monde entier qui font de notre planète vivante avec des possibilités. En fait, 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance. Elles jouent un rôle clé dans notre bataille contre le changement climatique, libérant de l'oxygène dans l'atmosphère le dioxyde de carbone de stockage.

Les forêts nourrissent nos rivières et sont indispensables à l'approvisionnement de l'eau dans près de 50% dans nos grandes villes. Elles créent et maintiennent la fertilité du sol et elles aident à réguler l'impact souvent dévastateur des tempêtes, des inondations et des incendies.

magnifiques et inspirantes, les forêts sont les écosystèmes les plus biologiquement diverses sur terre et abritent plus de la moitié des espèces terrestres d'animaux, les plantes et les insectes.

Les forêts fournissent également des abris, des em-



ploi, la sécurité et la pertinence culturelle des populations tributaires des forêts. Elles sont les poumons verts de la terre, indispensables à la survie de tout le monde - les sept milliards d'entre nous.

Les forêts incarnent ce qui est bon et fort dans nos vies. Pourtant, malgré tous ces avantages inestimables écologiques, économiques, sociaux et de santé, nous détruisons les forêts dont nous avons besoin pour vivre et respirer.

La déforestation mondiale se poursuit à un rythme alarmant - chaque année, 13 millions d'hectares de forêts sont détruits. C'est l'équivalent de la superficie du Portugal.

Les personnes qui dépendent des forêts pour leur subsistance luttent pour survivre. Beaucoup d'espèces précieuses sont menacées d'extinction. La biodiversité est effacée. De plus, les économistes du monde entier ont prouvé que, de ne pas intégrer les valeurs des forêts dans leurs budgets, les pays et les entreprises payent un prix élevé. Un prix qui nous appauvrit tous en fin de compte.

Mais cette tendance n'est pas irréversible. Il n'est pas trop tard pour transformer la vie que nous connaissons dans un avenir plus vert où les forêts sont au cœur de notre développement durable et l'économie verte.

La conservation et l'expansion des forêts ont besoin d'être reconnues comme une occasion d'affaires. Après des calculs, on est arrivé à conclure qu'un investissement de 30 milliards de dollars US pour la lutte contre la déforestation et la dégradation pourrait fournir un rendement de 2,5 milliards de dollars en nouveaux produits et services.

En outre, des investissements ciblés dans le secteur forestier pourraient générer jusqu'à 10 millions de nouveaux emplois dans le monde entier. Déjà, de nombreux dirigeants sont entrain d'entrevoir le potentiel des énergies renouvelables et de l'actif axé sur la nature, mais pour que cette transformation se produise, les forêts doivent devenir une priorité politique universelle.

Les services que les forêts fournissent sont essentiels à tous les aspects de notre qualité de vie et l'action individuelle peut entraîner un impact exponentiel, alors agissons !

Marie Danielle



4^e

EDITION DU SALON INTERNATIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES & DE L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

DAKAR - DU 27 AU 30 AVRIL 2011 - CICES

**ENERGIE
SOLAIRE**

**ENERGIE
EOLIENNE**

**ENERGIE
HYDRAULIQUE**

**ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE**

BIOMASSE

**ENERGIE
GÉOTHERMIQUE**

WWW.SINERGIE-AFRIQUE.COM



**METIERS LIES
A L'ENVIRONNEMENT** (récupération, tri, recyclage...)

PROTECTION DES ESPACES VERTS

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

EXPO CARREFOUR AFRIQUE - EXCAF

Rue 14 Prolongée, HLM 1 - Domaine Industriel Sodida - B.P. 1656 Dakar (Sénégal)
Tél. : (221) 33.825.19.63/33.865.66.66/77.576.12.07 - Fax : (221) 33.824.21.91
Email : info@sinergie-afrique.com - Site : www.sinergie-afrique.com

2^{ème} FORUM INTERNATIONAL DES PEUPLES AUTOCHTONES D'AFRIQUE CENTRALE (FIPAC 2)



**« oui pour la gestion durable des ressources,
oui pour la justice et l'équité »**

Thème : Les populations autochtones d'Afrique Centrale face aux changements climatiques

